

CALENDRIER ET PLAN DE SUIVI DES RECOMMANDATIONS DES EXPERTS

Écoles Supérieures des Arts - Arts plastiques, visuels et de l'espace

janvier 2014

ARTS²

Domaine des Arts plastiques,
visuels et de l'espace

COMMENTAIRE GÉNÉRAL

La réalisation du rapport interne fut pour l'établissement une démarche tout à la fois fructueuse et source de différentes tensions. En effet, les précédentes directions l'ayant toutes deux considérées comme négligeable, cette démarche qualité n'avait jamais fait l'objet d'une présentation aux différents intervenants de l'école. La coordinatrice qualité, à laquelle nous réitérons nos plus grands remerciements, étant qui plus est dans son ultime année de mandat d'assistante, et la toute nouvelle direction, particulièrement celle du domaine, ont dû, dans un temps très court, mettre en place tant un bilan qu'une sorte de plan d'action. L'école ne reposant en somme à l'époque que sur la volonté des uns et les habitudes des autres.

La visite des experts fut précédée par une semaine pédagogique qui posa un grand nombre de réflexions et de propositions qui furent soit mises en œuvre de manière expérimentale, soit proposées pour l'année scolaire 2013-2014. Tout concourt à une refonte d'un établissement soucieux de l'avenir de ses étudiants-artistes citoyens. Tant par une meilleure articulation des relations entre cours artistiques et cours généraux que par la volonté de mieux distinguer les deux cycles qui composent son enseignement.

Les éléments soulignés par les experts rejoignent le plus souvent les points de vues mis en avant par le rapport interne et permettent donc de poursuivre une refonte de notre établissement engagée avec l'arrivée de la nouvelle équipe directoriale.

Il apparaît, tant au travers de l'évaluation interne qu'au terme de l'évaluation externe, que cinq recommandations ou points de force particulièrement feront l'objet d'un plan d'action :

- **Les fiches ECTS et les supports de cours.**
- **L'articulation entre cours généraux et cours artistiques**
- **La transparence des évaluations artistiques.**
- **La visibilité de l'établissement ARTS².**
- **La poursuite de la récolte des informations liées à la carrière et au parcours des anciens étudiants (alumni).**

PLAN D'ACTION:

ARTS ²						
Axe 1: Les fiches ECTS et les supports de cours						
Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité	Responsable(s)	Échéances	Résultats attendus	Conditions de réalisation
<i>Les fiches ECTS et les supports de certains cours (...) malgré l'intérêt qu'ils peuvent représenter pour les étudiants, ces derniers ne sont pas toujours au courant de leur existence, de leur signification et de leur importance. Un effort de communication doit être fait dans ce sens (RFS, chap. 1, § 5, p. 4)</i>	Un groupe de travail est mandaté par le directeur de domaine afin de mettre au point des directives formalisées.	***	Direction. Administration. Ensemble du corps enseignant.	Dès janvier 2014	Récolte de l'ensemble des fiches ECTS actualisées. Présence et accessibilité des fiches notamment sur l'extranet de l'établissement.	-
Axe 2: L'articulation entre cours généraux et cours artistiques						
Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité	Responsable(s)	Échéances	Résultats attendus	Conditions de réalisation
<i>Le comité des experts a apprécié la bonne articulation existant entre les cours techniques et les ateliers ainsi que les quelques expériences intéressantes de percolation des cours généraux sur le travail plastique mené par les étudiants. Il encourage le développement de telles initiatives. (RFS, chap. 1, § 3, p. 4)</i>	Mise en place de cours donnés conjointement par des enseignants de cours généraux et artistiques. En bachelier les cours de CASO et en master les cours dits bouquets.	**	Direction. Enseignants.	Depuis janvier 2013	Une percolation plus étendue chez les étudiants entre les différents types de cours.	-
Axe 3: La transparence des évaluations artistiques						
Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité	Responsable(s)	Échéances	Résultats attendus	Conditions de réalisation
<i>Le comité des experts encourage l'établissement à réfléchir à l'intérêt de cette plus grande transparence dans les évaluations (RFS, chap. 1, § 6, p. 5). Cette remarque concerne principalement les cours artistiques et techniques</i>	Un groupe de travail va plancher sur l'élaboration d'un charte visant à ce que chaque cotation soit assortie de commentaires écrits destinés aux étudiants. Pour l'évaluation continue comme pour les jurys, on établira une 'échelle critériée des compétences' qui balise cotes et grades. Enfin, la composition des jurys sera activement chapeauté par la direction afin de viser à une plus grande diversité des profils des membres.	**	Direction. Professeurs des cours artistiques et techniques.	Dès janvier 2014	Une plus grande compréhension des notes obtenues. Un dialogue plus constructif entre évaluateur et évalué. Un 'référentiel des seuils de compétences' commun aux trois domaines de l'école.	-
Axe 4: La visibilité de l'établissement ARTS ²						
Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité	Responsable(s)	Échéances	Résultats attendus	Conditions de réalisation
<i>envisager toutes les mesures qui pourraient augmenter la visibilité et le rayonnement de l'établissement tout autant qu'améliorer la qualité des formations qu'il dispense (RFS, Conclusion, § 9, p. 9)</i> La particularité de notre établissement devra être une des lignes de force de cette communication étant de mettre en avant ces trois domaines: Arts visuels, Musique et Théâtre. Et de favoriser des collaborations inter-domaines.	Une chargée de communication a été désignée depuis septembre 2013. Sa tâche est double : communication interne (trois domaines - étudiants / enseignants/ administratifs) et rayonnement externe.	***	Directions. Chargée de communication.	Dès septembre 2013 et particulièrement tenant compte de l'horizon de 'Mons 2015, Capitale européenne de la Culture'.	Une communication optimale tant en interne qu'en externe. Une franche visibilité de l'institution durant Mons 2015.	Fondation Mons 2015 et autres partenaires institutionnels de l'euro-région Nord.
Axe 5: La poursuite de la récolte des informations liées à la carrière et au parcours des anciens étudiants (alumni)						
Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité	Responsable(s)	Échéances	Résultats attendus	Conditions de réalisation
<i>Les outils utilisés pour mener à bien les enquêtes, les statistiques, le traitement des informations se sont avérés être très efficaces (RFS, chap. 4, § 1, p. 8). Cette récolte a été particulièrement laborieuse, et ne peut plus se reposer sur un travail ponctuel mais sur un suivi régulier par l'administration.</i>	Les éléments de types administratifs devraient être collectés par l'administration de l'école et non par le coordinateur qualité (Systématisation des traitements statistiques, etc.). Certaines collectes d'informations (carrière et parcours des alumni) devraient être prises en charge directement par les différentes options de l'établissement.	**	Directions. Administration. Responsable(s) des options.	Mise en place dès septembre 2014	Des outils performants quant à la compréhension de la population étudiante (origines sociales et niveau scolaire à l'entrée du cursus par exemple) afin de pouvoir utiliser ces données à des fins prospectives. De même, mieux cerner les débouchés professionnels réels de notre population.	-

SIGNATURES:

le 09 janvier 2014,

Monsieur Philippe ERNOTTE,
Directeur du domaine des Arts visuels d'ARTS²



Monsieur Christophe VEYS,
Coordinateur qualité du domaine des Arts visuels d'ARTS² (en attente de désignation officielle par le Ministère après avis favorable du CGP le 28 août 2013).